

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE



Conseil des Maires

Vendredi 15 mai 2020 / à 10H00
Visio-conférence

3 rue des Condamines

07300 MAUVES

04 26 78 78 78

41 COMMUNES

Arlebosc, Arthemonay, Bathernay, Beaumont-Monteux, Boucieu-le-Roi, Bozas, Bren, Chanos-Curson, Chantemerle-les-Blès, Charmes-sur-l'Herbasse, Chavannes, Cheminas, Colombier-le-Jeune, Colombier-le-Vieux, Crozes-Hermitage, Érôme, Étables, Gervans, Glun, La Roche-de-Glun, Larnage, Lemps, Margès, Marsaz, Mauves, Mercurol-Veaunes, Montchenu, Pailharès, Plats, Pont-de-l'Isère, Saint-Barthélémy-le-Plain, Saint-Donat-sur-l'Herbasse, Saint-Félicien, Saint-Jean-de-Muzols, Saint-Victor, Sécheras, Serves-sur-Rhône, Tain l'Hermitage, Tournon-sur-Rhône, Vaudevant, Vion.

Vivre
& Entreprendre **ici**

Lignes Urbaines et Interurbaines Conditions de circulation proposées

Ligne 11

Reprise en 2 temps :

- Horaire vacances scolaires pour la semaine du 18 mai 2020, soit 3 aller-retour / jour ;
- Reprise du trafic normal à partir du 25 mai prochain – pour tenir compte des besoins pour les collèges ardéchois qui ré-ouvrent à cette date.

Le Bus

Reprise en mode dégradé avec le respect des horaires habituels sauf quelques adaptations les matins et le soir pour garantir les conditions de désinfection des véhicules :

Ligne 1 – Tain → Hôpital - Suppression du premier service le matin et du dernier le soir ;

Ligne 1 – Hôpital → Tain – Suppression du premier service le matin et des 2 derniers le soir ;

Ligne 2 – Suppression des 2 premiers services le matin et du dernier service le soir.

Cela se traduit par un démarrage des services le matin à 7h20 au lieu de 6h00 et une fin de services à 19h20 au lieu de 21h00.

41 COMMUNES

Arlebosc, Arthémonay, Bathernay, Beaumont-Monteux, Boucieu-le-Roi, Bozas, Bren, Chanos-Curson, Chantemerle-les-Blès, Charmes-sur-l'Herbasse, Chavannes, Cheminas, Colombier-le-Jeune, Colombier-le-Vieux, Crozes-Hermitage, Érôme, Étables, Gervans, Glun, La Roche-de-Glun, Larnage, Lempis, Margès, Marsaz, Mauves, Mercuroi-Veaunes, Montchenu, Pailharès, Plats, Pont-de-l'Isère, Saint-Barthélémy-le-Plain, Saint-Donat-sur-l'Herbasse, Saint-Félicien, Saint-Jean-de-Muzols, Saint-Victor, Sécheras, Serves-sur-Rhône, Tain l'Hermitage, Tournon-sur-Rhône, Vaudevant, Vion.

- **Gratuité à prolonger jusqu'à la fin de période d'urgence (1er Juillet 2020).**
- **Port du masque obligatoire sous la responsabilité de chaque usager. Sur la première semaine, Arche Agglo mettra des masques à disposition des Transporteurs**
- **Une désinfection prévue une fois par jour.**
- **Information à bord des véhicules LE BUS mis en place par le transporteur** : autocollants bus désinfecté / masque obligatoire / Aucune vente à bord + affiche gestes barrières + autocollant au sol pour garder la distance de 1m du conducteur.
- Places condamnées peuvent être isolées avec une rubalise qui porte la capacité d'accueil :
 - ✓ LE BUS : 8 usagers au total en même temps dans le véhicule pour une capacité habituelle 22 à 25 places
 - ✓ Sur la ligne 11 : isolation du chauffeur, respect d'un siège sur 2, soit 25 à 30 places.

41 COMMUNES

Arlebosc, Arthémonay, Bathernay, Beaumont-Monteux, Boucieu-le-Roi, Bozas, Bren, Chanos-Curson, Chantemerle-les-Blès, Charmes-sur-l'Herbasse, Chavannes, Cheminas, Colombier-le-Jeune, Colombier-le-Vieux, Crozes-Hermitage, Érôme, Étables, Gervans, Glun, La Roche-de-Glun, Larnage, Lemps, Margès, Marsaz, Mauves, Mercuroi-Veaunes, Montchenu, Pailharès, Plats, Pont-de-l'Isère, Saint-Barthélémy-le-Plain, Saint-Donat-sur-l'Herbasse, Saint-Félicien, Saint-Jean-de-Muzols, Saint-Victor, Sécheras, Serves-sur-Rhône, Tain l'Hermitage, Tournon-sur-Rhône, Vaudevant, Vion.



Sur le territoire d'ARCHE Agglo :

- **A partir du 12 Mai 2020** – Reprise progressive des primaires (En temps normal : 574 élèves inscrits au Transports scolaires)
- **A partir du 18 mai 2020** – Réouverture des collèges de l'Herbasse (296 inscrits au Transport scolaire)
- **A partir du 25 Mai 2020** – Réouverture des collèges ardéchois (1378 élèves inscrits);

Pour les lycéens – pas d'information à ce stade.

Le Transport Scolaire – Ecoles primaires Ardèche / Capacité maximale d'accueil

COMMUNES DE L'ETABLISSEMENT	Ecoles	Capacité véhicule	Capacité sanitaire	Nombre d'enfants inscrits au transport scolaire
ST FELICIEN	Publique	8	4	4
	Privée			4
	Publique	16	8	13
	Privée			3
SECHERAS	Publique	47	23	33
ST BARTHELEMY LE PLAIN	Privée	59	29	7
TOURNON SUD	Ecole des Luettes	63	31	2
	Ecole J. Prévert			3
	Ecole V. D'Indy			47
	Ecole du Sacré Cœur			29
COLOMBIER LE VIEUX	Publique	22	11	12
ST JEAN DE MUZOLS	Publique	59	29	16
	Privée			3
	Maternelle			11
ST VICTOR	Privée	55	27	15
TOURNON NORD	Ecole Jean Moulin	55	27	8
	Ecole du Quai			0
	Ecole du Sacré Cœur			3
LEMPS	Publique	57	28	16
ETABLES	Publique	57	28	23
	Privée			4
ARLEBOSC	Privée	16	8	6

Le Transport Scolaire – Ecoles primaires Drôme / Capacité maximale d'accueil

COMMUNES DE L'ETABLISSEMENT	Ecoles	Capacité véhicule	Capacité sanitaire*	Nombre d'enfants inscrits au transport scolaire
CROZES HERMITAGE	Publique	59	29	47
LARNAGE	Publique	59	29	36
CHAVANNES	Publique	59 + 52	55	32
MARSAZ	Publique			12
BREN	Publique			46
MARGES	Publique	59	29	10
EROME	Publique	59	29	44
GERVANS	Publique			33
SERVES SUR RHONE	Publique			34

Le Transport Scolaire – Ecoles primaires

❑ **Capacité :**

- **400 à 424 places maximum disponibles pour 574 élèves** inscrits au Transports scolaires.
- Limiter les élèves transportés en fonction des places disponibles permettant le respect des gestes barrières.
Côté Ardèche : la préfecture demande aux établissements d'avoir au maximum 50% des usagers habituels du transport scolaire et permettre ainsi de respecter « un rang sur 2 ».

❑ **Port du masque : NON**

❑ **Accompagnateur :**

Aujourd'hui déjà 18 trajets primaires par jour accompagnés (notamment pour les moins de 5 ans)

Cheminas-Sécheras, Bren-Marzas Chavannes, Colombier-le Vieux, St Jean de Muzols, RPI Lemps –Etables, Tournon Sud, Pailhares – St Félicien.

Pour information : les RPI d'Erôme – Gervans – Servas et Crozes-Larnage ont demandé la suspension du transport scolaire pour leurs écoles.

A arbitrer : Généralisation de l'accompagnement par les primaires si les mairies en ont la possibilité.

Soit 10 trajets journaliers à assurer sur Margès Arthemonay, Arlebosc (service Bozas – Arlebosc), St Victor, St Barthélémy le Plain, Tournon Nord



Le Transport Scolaire - Collèges

❑ **Capacité** : 1674 collégiens inscrits au transport scolaire.

Limitier les élèves transportés en fonction des places disponibles permettant le respect des gestes barrières. Côté Ardèche : la préfecture demande aux établissements d'avoir au maximum 50% des usagers habituels du transport scolaire et permettre ainsi de respecter « un rang sur 2 ».

❑ **Port du masque : OUI**

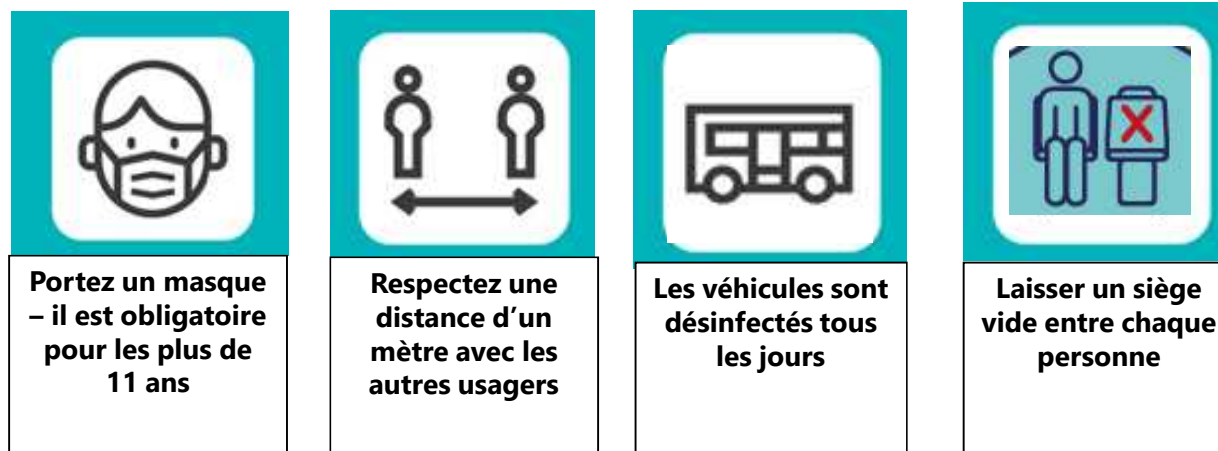
Réglementairement, les masques sont imposés aux collégiens. Ils seront à la charge des familles ; Arche Agglo pourrait mettre à disposition des masques uniquement sur les services pour les collégiens qui n'en seraient encore pas dotés la première semaine.

❑ **Accompagnateur : NON**

Les collégiens sont plus autonomes pour l'application des mesures de sécurité : bouclage ceinture. Un rappel pourra être fait aux familles et dans les établissements sur les modes de fonctionnement

❑ Les services vers le collège de St Donat sont gérés en totalité par la région dans le cadre de la convention de délégation.

Protocole pour les usagers et familles



Sur tous les services :

- Chauffeurs équipés de masques, disposant d'un kit de désinfection pour le poste de conduite.
- Désinfection journalière conformément aux normes anti-virucide
- Montée à l'arrière du véhicule Sauf pour le Bus où il y a une seule porte.
- Distribution d'un masque si nécessaire à l'avant par le chauffeur après désinfection des mains la première semaine de reprise des services.

Pour les services scolaires avec des accompagnateurs :

- Ceux-ci devront également être équipés de masques ;
- Montée à l'arrière en favorisant une gestion des flux alternés entre l'avant et l'arrière du véhicule.

Procédure de désinfection

	Moyens	Coût TTC/jour/véh	Normes
Cars Vivarais	Désinfection quotidienne par pulvérisation d'une capsule Peut être fait entre 2 courses	5 à 7 € /jour/ véhicule	conforme aux normes Virucide EN 14476
Courriers Rhodaniens	Désinfection quotidienne /société spécialisée.	25 €/ Jour / véhicule	Conforme aux normes Virucide EN 14476
Bertolami	Désinfection quotidienne / une société spécialisée. + passage nébuleuse / 1 fois / jour avec un produit anti-viral.	25 €/ Jour / véhicule	Conforme aux normes Virucide EN 14476
Mercier	Nettoyage quotidien / par le conducteur, avec désinfectant virucide Intervention matin et soir, après les services	en attente	Conforme aux normes Virucide EN 14476
Rapid Bleus	Aucune info		

Participation de l'agglo :

- Le BUS – Paiement du service à 100 % car l'écart entre les services non réalisés et les frais de désinfection s'équilibrent.
- Pour les scolaires et ligne 11 : **une prise en charge sur la base des charges réelles** avec une limite maximum à fixer **entre 15 et 20 € TTC/jour et véhicule, ce qui permet d'intégrer une participation du transporteur**

Une quote-part sera appliquée pour les matériels roulants mutualisés avec d'autres AOM.